

## L'ETHIQUE DES ACHATS

### Les Achats : Une œuvre collective

- ☞ Associer les utilisateurs à la définition du besoin
- ☞ Prendre des décisions dans la transparence et la coopération
- ☞ Etre discipliné dans l'application des décisions prises
- ☞ Coordonner l'information entre les différents Etablissements de la Fondation Bon-Sauveur, les secteurs de soins et les services.

### L'acheteur : Une déontologie

- ☞ Garder toute indépendance de jugement (éviter les situations de conflits d'intérêts)
- ☞ Respecter la Loi, les Règles de la concurrence et employer des moyens légitimes
- ☞ Nos principales qualités : probité, professionnalisme, impartialité, discrétion, esprit d'équipe

### Les Fournisseurs : Nos partenaires

- ☞ Même niveau d'information à tous - Equité
- ☞ Sélection et attribution des marchés sur la base de critères objectifs – Impartialité
- ☞ Respect des contrats, promesses et engagements
- ☞ Pas de mise en situation de dépendance d'un fournisseur
- ☞ Pas d'abus d'une position significative sur le marché en tant que client
- ☞ Règlement rapide et correct des différends